

PROJET FEDERAL 2017-2020

NOTRE IDENTITE «Ce que nous sommes»

Nos structures

Une fédération sportive délégataire de sport nature forte de

- **Plus de 700 Clubs:** 199 moins de 20 licenciés / 273 de 20 à 49 licenciés / 155 entre 50 et 99 licenciés / 82 plus de 100 licenciés (Lic Can+).
- Environ **30 Membres agréés.**
- **2 Membres conventionnés.**
- **22 Comités régionaux—CRCK—.**
- **Plus de 100 Comités départementaux—CDCK—.**
- **Des structures d'accès au haut niveau—pôles France.**
- **Un siège fédéral et des services centraux.**

Nos pratiques

- Une douzaine de disciplines différentes dont
 - ⇒ **2 disciplines olympiques** : Slalom—Course en ligne.
 - ⇒ et **une discipline paralympique**: Paracanoë-.
 - ⇒ **3 disciplines reconnues de haut niveau** : la descente, le kayak polo, le marathon

Nos pratiquant.es

- **Licencié(e)s:** 43839 en 2015
- Vétérans 13157 (39%)- Seniors 5815 (17%) - Minimes 3967 (12%) - Benjamins 3404 (10%) - Cadets 3239 (10%)- Poussins 2252 (7%) - juniors 2024 (6%).
- **Féminines:** 30% - 13111 licenciées-.
- Un public et **des pratiques scolaires et universitaires.**
- Un nombre important de **pratiquants non licenciés (2 à 4 millions selon les évaluations)** dans le cadre de pratiques non encadrées ou commerciales.

Nos sites de pratique & infrastructures

- Des disciplines qui se pratiquent sur 3 milieux différents— eau calme, eau vive, mer—.
- Un **maillage d'infrastructures** pour l'accueil de nos adhérents.
- Des sites **diversifiés**: espaces d'eaux vives, sites naturels, espaces naturels aménagés, rivières, plans d'eau intérieurs, mer.

Nos ressources humaines

- **Cadres d'Etat:** plus de 60 cadres aux missions variées—Directeurs techniques nationaux, entraîneurs, directeurs des équipes de France, cadres mis à disposition des régions.
- **Des personnels de droit privé** opérant dans nos services, sur nos territoires et dans nos structures de haut niveau..
- **Des encadrants bénévoles:** Moniteurs, assistants moniteurs, CQP, entraîneurs.
- **Plus de 900 présidents** de clubs, de CDCK-CRCK.
- **Un bénévolat** évalué à 2000 personnes par an en équivalent temps plein / 5954 bénévoles déclarés dans l'extranet fédéral—*Source AG 2015-*.
- **Environ 445 emplois temps plein**—*Source AG 2015-*.
- **Un corps arbitral et d'officiels** : 1634 juges et Arbitres au sein de la FFCK, pour 2015/2016—*Source déclaration à l'AFCAM—.*

Nos ressources financières

Elles sont caractérisées par

- **Une forte dépendance aux aides publiques** (elles représentent **51% des recettes** - *source AG 2015*)
- **Des ressources propres limitées au regard du nombre de licenciés-** (*Les adhésions représentent 31% des recettes- source AG 2015*)
- **Des partenariats fidèles et de qualité mais en nombre restreint**— EDF , MAIF-

NOTRE IDENTITE «Ce que nous sommes»

Quelques problématiques induites

- **Une grande diversité des missions à assumer en tant que fédération délégataire en charge de politiques publiques:** sport de haut niveau, sport santé, sport citoyen, protection de l'environnement, sécurité etc.
- **Des pratiques qui se développent dans le cadre de structures non affiliées et non agréées—** structures commerciales, bases de loisir... —.
- **Des pratiques informelles, non encadrées, hors structures, qui se développent** de façon importante sous l'effet de l'essor des loisirs de plein air et du dynamisme du secteur marchand.
- **Un nombre de disciplines important,** de statuts différents—olympiques, paralympique, de haut niveau -, ayant chacune leurs propres dynamiques, à coordonner et développer conjointement—commissions d'activité, haut niveau, formation, animation, etc.
- **Un leadership sur les sports de pagaie et d'eau vive parfois contesté—**Stand-Up-Paddle, nage en eau vive. **Un développement d'activités et de manifestations multisports** et multi supports —raids— en marge de la FFCK.
- **La nécessité d'une politique documentaire—** conservation, acquisition, archivage de nos documents à valeur historique permettant de conforter notre identité-.
- **La nécessité de prendre en compte les problématiques liées à l'accès à l'eau, à la protection de notre environnement, et à l'aménagement des sites de pratiques** dans 3 milieux différents ayant leurs propres spécificités.
- **Des publics et des modalités de pratiques diversifiées** qui demandent chacun des approches spécifiques: Sport de compétition, sport loisir, sport santé, loisir jeunes, loisir adultes.
- **Un public féminin** dont le nombre reste très en deçà de la parité. **Une proportion importante de licenciés vétérans et seniors (56%) et un public de juniors** dont le nombre de licenciés est en baisse à l'instar de beaucoup d'autres fédérations.
- **Des cadres d'Etat dont le nombre est en constante diminution** alors que les exigences et les missions auxquelles ils doivent faire face se multiplient et que les besoins du haut niveau et des territoires s'accroissent.
- **Des ressources financières** très dépendantes des aides publiques, des ressources propres insuffisantes et un partenariat limité en nombre.

NOS VALEURS «Ce qui fonde de nos actions»

NOS VALEURS

Une fédération de sport nature riche de la diversité de ses pratiques, de ses pratiquant(e)s et de ses sites de pratique pour laquelle

- L'engagement désintéressé
- L'amitié, le plaisir partagé dans un cadre associatif
- La solidarité
- L'ouverture vers les autres
- Le respect de soi, des autres, de notre environnement et de nos sites de pratique,
- La formation et la transmission
- la recherche de l'excellence et du plus haut niveau de pratique pour chacun de nos pratiquants – du débutant au médaillé olympique - à des fins de performance et de compétition mais aussi de loisir, de santé, ou éducatives

restent des valeurs essentielles.

Pourquoi ?

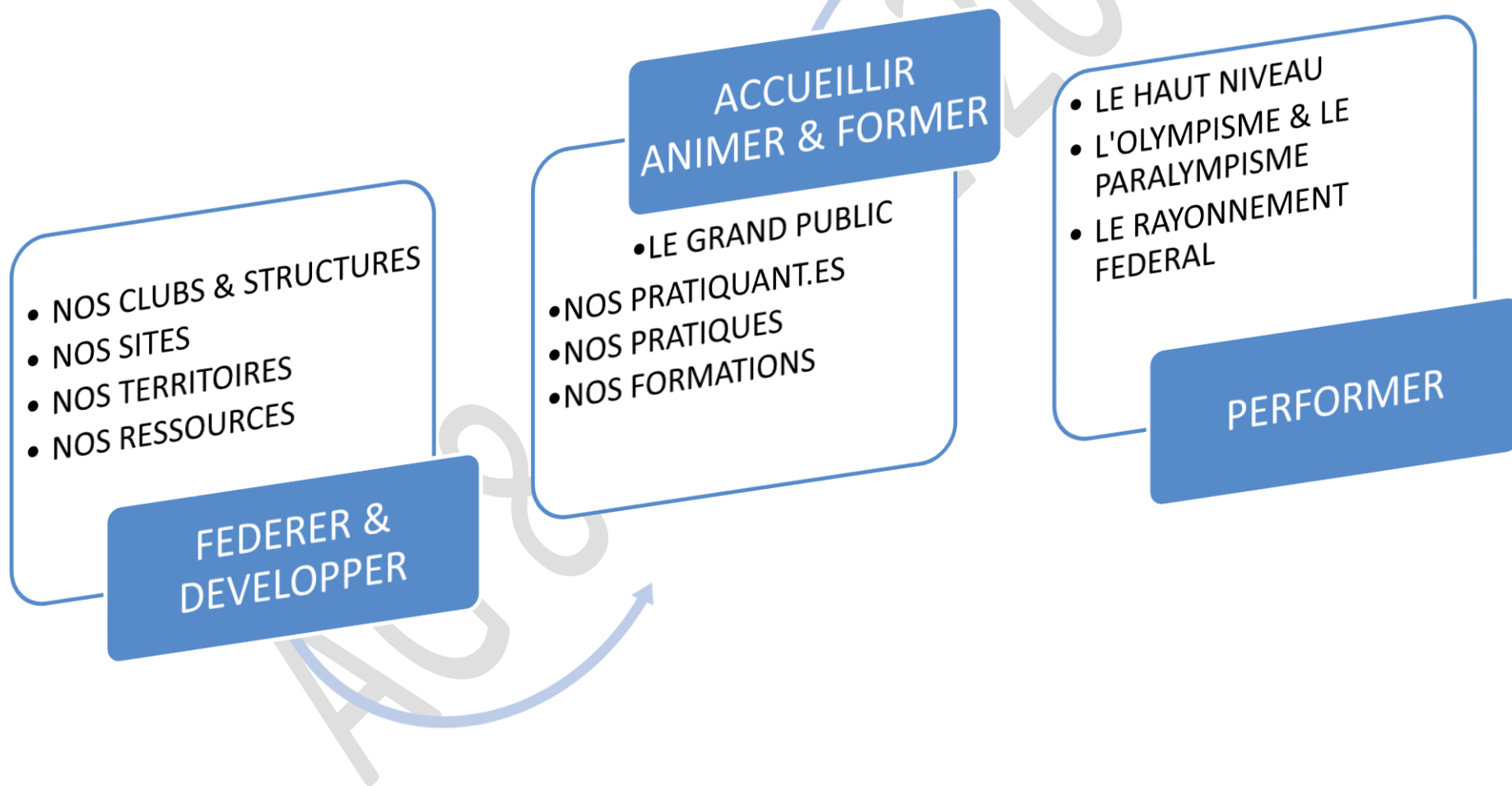
- Dans un **contexte international de crise** qui remet en cause le fondement même de nos démocraties il est important d'afficher et de réaffirmer nos valeurs.
- Face aux **tendances à l'individualisme**, au développement des pratiques hors structures, au mercantilisme, les **valeurs associatives d'engagement bénévole**, d'amitié, de partage et de respect de l'autre doivent être les ciments de nos relations.
- La solidarité naît **d'une pratique à plusieurs dans des milieux nécessitant une assistance mutuelle** pour naviguer en sécurité.
- **L'ouverture vers les autres** nous permet de créer du lien, d'élargir nos connaissances, de confronter nos points de vue, de créer des synergies.
- **La transmission est une valeur essentielle:** Transmission de nos valeurs, de nos connaissances techniques. Il constitue un lien fort entre pratiquants. Cette transmission porte aussi sur notre histoire et suppose une politique de récolte, d'archivage et d'exploitation de nos données. La connaissance de cette histoire est un moyen permettant de renforcer notre identité.
- Dans cette perspective l'atteinte du plus haut niveau d'excellence pour tous est un objectif à atteindre.

Comment ?

Privilégier dans nos politiques :

- L'accès à l'excellence et au plus haut niveau pour chacun
- L'accès de tous à la pratique de nos activités indépendamment des différences interindividuelles
- Le développement des pratiques dans un cadre associatif
- La valorisation de l'engagement bénévole et désintéressé
- Une pratique raisonnée, respectueuse de nos milieux et sites de pratique.
- L'ouverture aux autres, tant à l'interne pour s'enrichir de nos diversités grâce à une politique concertée, qu'à l'externe en direction de nos partenaires publics ou privés.
- La prise en compte de la diversité de nos publics et des motivations à pratiquer
- La diversité de nos pratiques et de nos modalités de pratiques

3 OBJECTIFS STRATEGIQUES



PRIORITES

- **Une gouvernance mieux partagée** avec nos structures, nos territoires –CRCK, CDCK-, et nos instances –conseil fédéral, commissions.
- **Des instances mieux adaptées aux orientations** du projet fédéral—
- **Renforcer la communication et la concertation** entre nos instances.
- **Une politique de parité** au sein de nos instances.
- **Renforcer le rôle des cadres techniques** comme forces de propositions et d'expertise pour nos instances.
- **Moderniser le fonctionnement de nos instances.**

ACTIONS

- Faire évoluer nos statuts, notre règlement intérieur et leurs annexes pour une gouvernance mieux partagée avec nos territoires et nos instances.
- Revoir l'organisation des commissions : leur nombre, leur dénomination et leur périmètre afin de mieux les adapter aux nouvelles orientations fédérales.
- Rétablir les plénières des commissions nationales à minima tous les 2 ans.
- Améliorer la concertation entre nos différentes instances par des échanges réguliers, notamment les relations BEX-Commissions—Conseil des territoires et du développement—conseil fédéral -
- Prendre en compte les cadres d'Etat comme forces de propositions – cadres référents et cellules d'expertises pour les instances.
- Faire évoluer nos statuts pour prendre en compte à terme la présence de 40% de femmes dans nos instances.
- Moderniser nos outils et modes de communication :
 - ⇒ Créer une cellule en charge de l'internet et du numérique.
 - ⇒ Mettre en place de nouveaux outils— ex : plateformes collaboratives, outils facilitant la tenue des réunions, le travail à distance.
 - ⇒ Prendre en compte dans cette réflexion la spécificité des régions et départements d'outremer.

INDICATEURS

- Les statuts –règlement intérieur et annexes pour une nouvelle gouvernance sont adoptés
- Le nombre la dénomination et le périmètre des commissions est réexaminé.
- De nouvelles commissions sont créées – commission d'activités de loisir-
- Des plénières sont organisées à minima tous les 2 ans
- Une cellule en charge de l'internet et du numérique est créée
- Des outils numériques sont développés pour favoriser la concertation et le travail à distance des instances et des organes déconcentrés
- Dans ce cadre, une attention particulière est portée aux territoires ultramarins.

2017

2018

2019

2020

A l'étude:

- Les statuts pour une nouvelle gouvernance
- La réactualisation des statuts – règlement intérieur et annexes.
- Le calendrier du projet fédéral
- Le volet relatif à l'outremer dans le projet fédéral.

Pour réalisation

- La mise en place de groupes de travail sur les statuts
- L'adoption des modifications des statuts règlement intérieur et annexes
- La mise en place de la nouvelle gouvernance
- Le calendrier du projet fédéral
- La création de la cellule numérique
- La mise en place d'outils permettant le travail à distance
- La création de la commission loisir
- Le réexamen du périmètre, de la dénomination des commissions.

A l'étude:

- -
- Pour réalisation**
- La mise en œuvre et la régulation de la nouvelle gouvernance

A l'étude:

- La parité dans nos instances: La mise en conformité des statuts—FFCK-CDCK-CRCK- au regard du code du sport 40% de féminines.

Pour réalisation

- La parité dans nos instances: adoption des statuts—FFCK - CRCK-CDCK au regard du code du sport 40% de féminines.

PRIORITES

- **Renforcer le rôle des territoires dans l'organisation fédérale**, la légitimité des présidents de CRCK-CDCK et leur force de proposition.
- **Poursuivre l'adaptation de nos organes déconcentrés** –CDCK, CRCK– à l'évolution des territoires de la république. Accompagner les nouvelles régions dans leurs nouvelles organisations.
- **Conforter les liens avec les départements, régions et collectivités d'outre-mer.**
- **Prendre en compte les Métropoles et les EPCI**—Etablissement public à caractère intercommunal— communautés de communes, communautés d'agglomération -, ainsi que les pays, à la hauteur des enjeux qu'elles représentent: un EPCI – un site de pratique –un club -

ACTIONS

- Faire évoluer la gouvernance afin de prendre en compte la dimension des territoires dans nos instances— création d'une instance des territoires et du développement
- Dans le cadre d'une politique concertée, veiller au partage des orientations et à la définition des rôles et missions du siège et des organes déconcentrés—CRCK et CDCK- Réexaminer l'annexe1 des statuts de la FFCK.
- Envisager la mise en place d'une direction technique nationale adjointe en charge du développement et des territoires.
- Créer les conditions permettant un renforcement de l'identité des nouvelles régions. Prendre en compte la dimension régionale dans l'organisation de nos animations et championnats—ex: Equipes régionales.
- Résister au désir d'administrer au travers de contrats d'objectifs pour plutôt venir en soutien des régions et des départements dans leurs projets sportifs de territoire. Susciter et accompagner l'envie de faire.
- Mettre en place un fonds de développement et d'investissement pour les organes déconcentrés—CRCK et CDCK- et accepter le partage le risque dans le développement de certaines de nos activités et certains de nos projets innovants.
- Prendre en compte les Métropoles, EPCI, Pays, dans l'approche territoriale de nos politiques dans les domaines notamment des équipements, des espaces et sites de pratique, du loisir et du tourisme.
- Recenser et valoriser les bonnes pratiques au sein des régions, départements et clubs.
- Prendre en compte les besoins particuliers des régions et collectivités d'outremer.

INDICATEURS

- Un conseil des territoires et du développement est créé
- Un collège des nouvelles régions ainsi qu'un collège de l'outremer est créé
- Les rôles et missions des CDCK sont définis. Trinôme SIEGE-CRCK-CDCK- L'annexe1 est redéfinie
- Le siège accompagne les régions dans la régulation de leurs statuts, la définition et la mise en œuvre de leur projet sportif et de développement.
- Un fonds de développement est créé
- Une étude de notre implantation sur le territoire est réalisée afin de dégager des axes stratégiques de développement
- Une Direction technique nationale adjointe en charge du développement est mise en place



2017

A l'étude:

- L'annexe1 : rôle et mission des CRCK et CDCK
- Les statuts des CDCK et CRCK
- Les projets de développement des CDCK et CRCK
- La création du fonds de développement
- L'organisation RH et instances déconcentrées pour valorisation par bassin versant

Pour réalisation:

- Le conseil des territoires et du développement-
- Les collèges des nouvelles régions et de l'outremer.
- La rédaction de l'annexe1 et la définition du rôle et des missions des CDCK et CRCK
- La création du fonds de développement
- L'adoption par les CDCK et CRCK de leurs projets de développement.
- L'accompagnement des nouvelles régions dans leurs nouvelles organisations.

2018

A l'étude:

- Définition de la politique de soutien du siège aux projets de développement des CDCK et CRCK
- L'implantation territoriale du CK et la définition des axes stratégiques pour notre développement dans les territoires

Pour réalisation:

- La mise en œuvre des projets de développement fédéraux
- Le recensement et la valorisation des bonnes pratiques au sein des régions, départements et clubs.
- la politique de soutien du siège aux projets de développement des CDCK et CRCK
- L'accompagnement des nouvelles régions dans leurs nouvelles organisations.
- L'organisation RH et instances déconcentrées pour valorisation par bassin versant
- L'harmonisation des statuts des CDCK et CRCK

2019

A l'étude:

- -
- Pour réalisation:**
- Poursuite et régulation des actions entreprises

2020

A l'étude:

- -
- Pour réalisation:**
- Poursuite et régulation des actions entreprises

PRIORITES

- Réaffirmer notre volonté de nous adresser à l'ensemble de nos clubs indépendamment de leur taille.
- Rendre plus accessible la démarche qualité pour les clubs et structures agréées —Ex: Label Ecole Française de Canoë-Kayak— EFCK-.
- Renforcer les services aux clubs
- Au-delà des services, développer le concept d'«ASSISTANCE A PROJETS» pour les clubs.
- Elargir notre stratégie de développement aux membres agréés.
- Conforter l'assise financière de nos clubs et les moyens de leur développement.
- Renforcer les outils de communication de nos clubs.
- Valoriser nos clubs organisateurs.

ACTIONS

- Mieux identifier les besoins de nos structures—prolonger les réflexions autour de la consultation nationale des clubs -
- Réexaminer notre politique en matière de labélisation : Les rendre plus accessibles - Elargir le champ des mentions de nos labels
- Réexaminer notre politique tarifaire et nos services pour les membres agréés.
- Soutenir le développement de nos clubs :
 - ⇒ Les services aux clubs : poursuivre le déploiement des services aux clubs. Centraliser les services qui peuvent l'être afin de réduire les coûts, alléger la charge de travail des CDCK, CRCK, et des clubs.
 - ⇒ Développer l'assistance à projet qui doit s'appuyer sur le TRINOME SIEGE-CRCK-CDCK
- Soutenir la création de clubs et la création d'emploi au sein de nos clubs par des financements croisés—Siège—CDCK-CRCK-.
- Favoriser la création avec les CRCK et CDCK de FONDS DE DEVELOPPEMENT pour les clubs—prêts sans intérêts sur fonds propres plafonnés, pour le financement des projets nécessitant des investissements lourds —remorques, flottille, camion, communication..— et adapter nos statuts en conséquence.
- Développer les outils favorisant le sponsoring et mécénat au service de nos structures—clubs, CDCK, CRCK—ex: reconnaissance d'intérêt général permettant de recevoir des dons défiscalisés.
- Développer les outils de communication nécessaires à nos clubs.—services et commerce en ligne, Packs communication—.
- Optimiser nos frais de fonctionnement et réorienter une partie de nos moyens vers les clubs afin de ne pas faire porter l'essentiel du financement de nos politiques sur nos clubs.
- Fournir aux clubs les outils—réglementaires, juridiques, marketing, pédagogiques etc. leur permettant d'accueillir des scolaires, de développer des activités de loisir et de tourisme et réaffirmer dans ce cadre la stratégie—1 pratiquant=1titre
- Valoriser les clubs organisateurs—site fédéral, AG, distinctions.

INDICATEURS

- La politique de labellisation est redéfinie
- Les services offerts aux clubs et aux membres agréés et conventionnés sont renforcés
- les outils—réglementaires, juridiques, marketing, pédagogiques etc. leur permettant d'accueillir des scolaires, de développer des activités de loisir et de tourisme sont créés
- La politique concertée entre le siège et les organes déconcentrés pour l'assistance à projet de nos structures est mise en place
- Nombre de clubs, de membres agréés - Nombre de création-renouvellement - Nombre de clubs labellisés
- Les fonds de développement mis en place
- Le fonds d'aide à la création des clubs est mis en place
- Nombre et qualité des outils de communication pour les clubs
- La Valorisation de nos clubs organisateurs sur le site internet fédéral, lors de l'AG.



A l'étude:

- La consultation nationale des clubs
- La politique de labellisation
- La politique tarifaire
- Les services aux clubs et membres agréés
- Les outils de communication - clubs et membres agréés –
- La faisabilité de la licence en ligne
- La valorisation des clubs organisateurs

Pour réalisation:

- Les fonds de développement pour les clubs
- Les fonds d'aide à la création des clubs
- Le renforcement des services, des outils et de l'assistance à projet pour les clubs et les membres agréés

A l'étude:

- -
- Pour réalisation:**
- la politique de valorisation des clubs organisateurs
 - Les nouveaux outils de communication pour les clubs et membres agréés
 - La nouvelle politique de labellisation
 - Le renforcement des services, des outils et de l'assistance à projet pour les clubs et les membres agréés
 - La nouvelle politique tarifaire
 - La licence en ligne

A l'étude:

- -
- Pour réalisation:**
- Poursuite et régulation des actions entreprises

A l'étude:

- -
- Pour réalisation:**
- Poursuite et régulation des actions entreprises

PRIORITES

- **Préserver l'accès de tous à l'eau.**
- **Renforcer notre légitimité**—clubs, CDCK, CRCK- dans la protection et la gestion de nos espaces sites et itinéraires de pratique.
- **Revoir l'organisation de nos instances au regard des enjeux liés à l'accès à l'eau**, au développement et à la protection de nos ESIN.
- **Rendre lisibles et visibles nos Espaces, Sites et Itinéraires de Navigation-** ESIN—recensement, classement, labellisation, valorisation, topos guides- pour que les pratiquants aient une meilleure lisibilité des espaces de pratique potentiels.
- **Veiller à la préservation de l'eau, de notre environnement et de nos ESIN** par des activités, un fonctionnement, des manifestations écoresponsables. Préserver un accès raisonné à nos sites de pratiques.
- **Veiller à la sécurité de nos sites et de nos pratiquants** sur les 3 milieux: l'eau calme, l'eau vive et la mer.
- **Examiner la question de la redevance pour l'accès à l'eau.**
- **Augmenter le niveau d'expertise de nos structures** quant aux problématiques d'accès à l'eau, de sécurité de la pratique et de franchissabilité des ESIN—.
- **Assurer une veille réglementaire**, réaliser un suivi juridique systématique pour nos structures.
- **Renforcer nos liens avec les structures commerciales.**

ACTIONS

- Assurer la veille juridique – LEMA, RGP, RPP etc. - et engager les actions juridiques nécessaires en cas d'atteinte à la libre circulation sur nos ESIN.
- Assurer la veille relative à la sécurité sur nos sites de pratiques : observatoire sur la sécurité, recensement des ouvrages dangereux, communication.
- Réactualiser le memento juridique afin d'y intégrer les nouvelles normes règlementaires.
- Recenser—répertorier—classer—labelliser— valoriser et diffuser les informations relatives à nos ESIN et positionner les CDCK comme le niveau ad hoc pour la gestion de la classification de nos ESIN et nos régions de façon subsidiaire - en référence au code du sport-.
- Développer le réseau des gardiens de rivière
- Revoir l'organisation de nos instances: le périmètre et la dénomination de la commission patrimoine nautique, la composition du Bureau exécutif—BEX—
- Renforcer notre présence dans les instances de l'eau : Agences de l'eau, agences des bassins versants —conseils maritimes de façade
- Réexaminer l'organisation de nos services centraux et les moyens dédiés à cette politique —structuration de nos services, personnels, budget, service WEBSIG et les possibilités de partenariats pour le développement des outils WEBSIG – conseils départementaux, IGN..-
- Mettre en place des formations spécifiques pour renforcer l'expertise de nos structures
- Réexaminer « l'annexe 8 Règlement relatif à la sécurité» de la FFCK
- Maintenir des relations régulières avec le ministère de l'écologie et le conseil national de l'eau.
- Renforcer nos liens avec les structures commerciales et les professionnels
- Préserver un accès raisonné à nos sites de pratiques par des pratiques écoresponsables
- Renouveler les conventions de partenariats existants et en développer de nouveaux

INDICATEURS

- Le réseau des gardiens de rivière est constitué - Nombre de clubs faisant partie du réseau des gardiens de rivière
- Le memento juridique est réactualisé
- Un système de recensement, labellisation, valorisation et de diffusion de nos sites est mis en place
- Une charte des pratiques et manifestations écoresponsable est mise en place
- Notre présence dans les instances de l'eau
- L'organisation de nos services est adaptée aux orientations fédérales
- L'observatoire de la sécurité est mis en place – accidentologie, recensement et signalisation des ouvrages dangereux
- La veille juridique et les actions juridiques sont engagées
- Les conventions de partenariat
- L'annexe8 Règlement relatif à la sécurité de la FFCK est réécrite

2017

2018

2019

2020

A l'étude:

- le réseau des gardiens de rivières
- La réactualisation du mémento juridique
- Le recensement, le classement, la labellisation de nos ESIN via SIG.
- Les moyens de sensibilisation à des pratiques écoresponsables
- L'organisation RH et instances déconcentrées pour valorisation par bassin versant

Pour réalisation:

- L'organisation des services
- La veille juridique et réglementaire
- L'organisation de la commission patrimoine nautique-
- Les relations avec les structures commerciales et les professionnels du secteur
- La reconduction des conventions en cours
- L'édition de la documentation permettant le dimensionnement et l'aménagement de nos sites.

A l'étude:

- Les moyens de sensibilisation à des pratiques écoresponsables
- Les outils de valorisation des ESIN

Pour réalisation:

- Créer le réseau des gardiens de rivières
- La veille juridique et réglementaire
- La réactualisation du mémento juridique
- Le recensement, le classement, la labellisation de nos ESIN via SIG.
- Les relations avec les structures commerciales et les professionnels du secteur - le réseau des espaces d'eaux vives.
- L'accès au SIG pour nos adhérents, structures, cadres.
- L'organisation RH et instances déconcentrées pour valorisation par bassin versant

A l'étude:

- -

Pour réalisation:

- Poursuite et régulation des actions entreprises.

A l'étude:

- -

Pour réalisation:

- Poursuite et régulation des actions entreprises.

PRIORITES

- **Prendre en compte l'impact de la création des infrastructures de Vaires-Sur-Marne** sur l'organisation et le fonctionnement fédéral.
- **Poursuivre la rénovation du siège fédéral.**
- **Définir un schéma des infrastructures et équipements** et mettre en œuvre une politique de soutien: politique, technique, juridique auprès des porteurs de projets—Assistance à projets sur les études d'opportunité —.
- **Conserver la même vigilance quant à la qualité des locaux et des sites de pratiques de nos clubs** pour l'accueil de tous nos publics.
- **Développer des stratégies d'innovation** dans le domaine de nos équipements et de nos matériels.

ACTIONS

- Assurer le suivi du projet de Vaires-Sur-Marne. Définir le positionnement du site au regard du fonctionnement de la FFCK en concertation avec les régions et plus particulièrement la région Ile de France : l'accueil des manifestations nationales et internationales, le projet de performance sportive, la formation et l'institut de formation, les pratiques de loisir en eau calme et en eau vive.
- Élaborer dans chaque région un schéma de développement des équipements dédiés à la pratique du canoë-kayak —2017-2024— dans la perspective des élections municipales de 2020 et départementales et régionales de 2021. Equipements d'intérêt national et international— régional—local.
- Venir en appui des projets des territoires et des clubs— appui politique, technique, CNDS, études d'opportunité.
- Poursuivre la réalisation de guides et cahiers techniques pour la réalisation d'équipements et d'infrastructures. Valoriser les équipements et réalisations de qualité.
- Poursuivre la rénovation du siège. Equiper notamment nos salles de réunion de solutions de visioconférence pour réduire les coûts de fonctionnement de nos instances.
- Mutualiser certains équipements pour l'organisation des grandes manifestations.
- Continuer à prendre en compte la qualité des infrastructures et des équipements dans la délivrance de certains de nos labels. Proposer des outils d'évaluation permettant de différencier plusieurs niveaux qualitatifs.
- Renforcer nos partenariats en direction des entreprises et des universités pour le développement de certains matériels et équipements innovants.

INDICATEURS

- Un projet fédéral est défini pour le site de Vaires
- Un schéma des infrastructures et des équipements est défini dans chaque région
- Une politique de soutien est mise en place pour soutenir les projets en matière d'infrastructures et d'équipements
- La production de guides et de cahiers techniques
- Les conventions de partenariat
- L'équipement en système de visioconférence du siège est réalisé
- Une cellule de soutien à l'innovation est créée
- La création de la branche FFCK Sports loisirs pour la gestion des ESIN

2017

2018

2019

2020

A l'étude:

- Les projets de recherche dans le domaine des matériels et des équipements innovants
- Le schéma des infrastructures et des équipements dans les régions
- La mutualisation des équipements pour l'organisation des grandes manifestations.
- Les projets d'équipement en visioconférence du siège.
- La branche FFCK sport loisir et la gestion des équipements

Pour réalisation:

- Le projet fédéral pour le site de Vaires-Sur-Marne
- L'élargissement du périmètre de la commission patrimoine nautique

A l'étude:

- La branche FFCK sport loisir et la gestion des équipements
- Pour réalisation:**
- La mise en œuvre de la politique fédérale sur le site de Vaires-Sur-Marne
 - Le schéma des infrastructures et des équipements dans les régions
 - Le soutien au développement des équipements et des infrastructures dans les régions
 - La mise en œuvre de la politique dans le domaine des matériels et des équipements innovants
 - Les projets d'équipement en visioconférence du siège.
 - La branche FFCK sport loisir et la gestion des équipements

A l'étude:

- -
- Pour réalisation:**
- Poursuite et régulation des actions entreprises.

A l'étude:

- -
- Pour réalisation:**
- Poursuite et régulation des actions entreprises.

PRIORITES

NOS CADRES TECHNIQUES et PERSONNELS DES SERVICES CENTRAUX

- **Renforcer la concertation et établir un lien de confiance réciproque.**
- **Accompagner les projets de carrières.**
- **Accompagner les conseillers techniques sportifs** placés auprès de la FFCK par le ministère chargé des sports et animer le réseau des cadres techniques.
- **Permettre à nos conseillers techniques sportifs de construire un projet professionnel et de mobilité au sein de la FFCK**
- **Valoriser nos cadres** et reconnaître leurs compétences.
- **Prendre en compte les effets**
 - ⇒ du désengagement de l'Etat et la diminution du nombre de cadres,
 - ⇒ du redécoupage des régions,
 - ⇒ des évolutions du Projet de Performance Fédéral—PPF-,
 - ⇒ des projets de carrières,
 - ⇒ des départs à la retraite de certains de nos cadres,
- **Redéfinir les missions des cadres techniques** au regard des orientations du projet fédéral.
- **Mettre en place une politique de recrutement** en phase avec les orientations du projet fédéral.
- **Définir un projet d'organisation des services centraux adapté** aux orientations du projet fédéral en concertation avec l'ensemble des personnels concernés.

ACTIONS

- Remettre en place un accompagnement RH ambitieux pour les conseillers techniques sportifs par la création d'un poste dédié auprès du directeur technique national.
- Mettre en place une politique concertée avec les régions et les cadres sur ces questions. Dans ce contexte, étudier la possibilité d'une aide fédérale à la création d'emplois d'agents de développement temps plein CDI pour nos CDCK et CRCK.
- Faire correspondre les missions des CTS et des cadres fédéraux aux objectifs du projet fédéral. - Missions nationales, interrégionales, régionales et départementales-
- Valoriser les compétences techniques des cadres au travers des missions nationales et des cellules d'experts au service des territoires, de nos disciplines, de nos activités, de nos instances et de nos projets.
- Restructurer l'encadrement de nos équipes de France et de notre PPF—Projet de performance fédéral —.
- Renforcer les liens entre cadres « experts » et les entraîneurs de clubs.
- Valoriser les temps forts des carrières de nos cadres et de nos agents.
- Veiller à la parité dans nos politiques de recrutement.

INDICATEURS

- Un accompagnement RH est mis en place
- Les missions des cadres techniques sont définies
- L'organisation de l'encadrement des équipes de France est définie
- Les compétences des cadres sont valorisées au travers des missions nationales et régionales
- Nos cadres et personnels sont mis à l'honneur lors des temps forts de leur carrière
- L'organisation de nos services est adaptée aux orientations du projet fédéral

2017

2018

2019

2020

A l'étude:

- L'organisation de nos services

Pour réalisation:

- La définition des missions de nos cadres techniques
- L'organisation de l'encadrement de nos équipes de France et de nos structures de haut niveau
- La valorisation des temps forts des carrières de nos cadres et de nos personnels.
- La mise en place d'un accompagnement RH des cadres techniques.
- L'adaptation des services aux orientations du projet fédéral

A l'étude:

- -

Pour réalisation:

- L'adaptation des services aux orientations du projet fédéral
- La valorisation des temps forts des carrières de nos cadres et de nos personnels.
- L'accompagnement RH des cadres techniques.

A l'étude:

- -

Pour réalisation:

- Poursuite et régulation des actions entreprises.

A l'étude:

- -

Pour réalisation:

- Poursuite et régulation des actions entreprises.

PRIORITES

NOS BENEVOLES—DIRIGEANTS—OFFICIELS—JUGES—MONITEURS

- Valoriser le bénévolat fédéral.
- Renforcer la parité—dirigeants, officiels..-
- Former nos dirigeants, officiels, juges et cadres.
- Veiller à la qualité des relations entre nos cadres techniques, salariés, employés et nos bénévoles.

LES EMPLOYES ET SALARIES DE NOS CLUBS—CDCK-CRCK

- Recenser les réseaux des équipes techniques au sein des régions et départements et les faire vivre.
- Assurer la formation continue des cadres de nos clubs.
- Faciliter la création d'emploi et accompagner les dirigeants dans la fonction employeur (projet, management, suivi...)
- Impulser des partenariats favorisant la création et la consolidation des emplois à temps plein.
- Assurer le suivi des emplois sur nos territoires.

ACTIONS

NOS BENEVOLES—DIRIGEANTS—OFFICIELS—JUGES—MONITEURS

- Mettre nos bénévoles à l'honneur lors de nos différentes manifestations.
- Instaurer la parité dans toutes nos distinctions—ex: médailles fédérales—.
- Poursuivre la politique de formation de nos bénévoles—officiels, juges, moniteurs etc.
- Revoir l'offre de licence—ex: étudier la possibilité de mettre en place une licence pour les dirigeants.
- Faire évoluer nos statuts pour intégrer 40% de femmes dans nos instances.
- Réexaminer la question de la parité dans nos instances régionales et départementales—

LES EMPLOYES ET SALARIES DE NOS CLUBS—CDCK-CRCK

- Des Equipes techniques régionales et départementales identifiées et animées : -séminaires, formation continue des ETR.
- Renforcer les liens entre cadres « experts » et les entraîneurs de clubs. Ex: encadrement des stages et compétitions, formations d'entraîneurs, colloques.
- Etudier la possibilité d'une aide fédérale pour la création d'emplois d'agents de développement
- Communiquer sur les dispositifs d'aide à l'emploi et les emplois aidés —emplois d'avenir, services civiques—.
- Faire une demande d'agrément collectif pour les services civiques afin d'en faire bénéficier nos CDCK, CRCK, clubs.
- Réaliser l'état des lieux et le suivi de nos emplois—un observatoire fédéral de l'emploi— au sein de nos clubs —CDCK-CRCK-
- Encourager la parité dans le recrutement de nos cadres.
- Faciliter la diffusion des offres d'emploi et la mise en relation entre demandeurs d'emploi et employeurs.
- Aider les clubs à mettre en place des activités leur permettant de financer leurs emplois.—Activités estivales, accueil de scolaires, produits touristiques.

INDICATEURS

- Les bénévoles sont mis à l'honneur lors des manifestations, les AG, sur le site internet, dans les publications
- L'offre de formation des bénévoles – le nombre de bénévoles formés
- Dans chaque CRCK-CDCK, l'équipe technique est identifiée et animée
- Un observatoire de l'emploi est créé
- Les offres d'emploi sont diffusées et communiquées
- Les dispositifs d'aides à l'emploi sont communiqués aux structures



2017

2018

2019

2020

A l'étude:

- La question de la parité dans nos instances régionales et départementales—Statuts—.
- l'offre de licence pour nos bénévoles
- Les équipes techniques régionales et départementales
- La demande d'agrément collectif pour les services civiques
- L'adhésion collective à un groupement d'employeur pour nos clubs-CDCK-CRCK
- L'observatoire de l'emploi

Pour réalisation:

- La valorisation de nos bénévoles
- la parité dans nos distinctions—ex: médailles fédérales—
- Le renforcement des liens entre cadres experts et entraîneurs de clubs – stages, formations-

A l'étude:

- l'offre de licence pour nos bénévoles
- Pour réalisation:**
- La valorisation de nos bénévoles
 - la parité dans nos distinctions—ex: médailles fédérales—
 - Le renforcement des liens entre cadres experts et entraîneurs de clubs – stages, formations-
 - La question de la parité dans nos instances régionales et départementales—Statuts—.
 - L'adhésion collective à un groupement d'employeur pour nos clubs-CDCK-CRCK
 - L'observatoire de l'emploi
 - Les équipes techniques régionales et départementales
 - La demande d'agrément collectif pour les services civiques

A l'étude:

- -
- Pour réalisation:**
- Poursuite et régulation des actions entreprises.

A l'étude:

- -
- Pour réalisation:**
- Poursuite et régulation des actions entreprises.

PRIORITES

Agir sur les leviers économiques directs et indirects nous permettant

• **D'augmenter nos ressources propres :**

- ⇒ Accroître nos partenariats.
- ⇒ Augmenter le nombre de licenciés—fidéliser nos adhérents.
- ⇒ Développer l'offre de services et de produits et de services en ligne.

• **D'optimiser nos moyens** —frais de fonctionnement.

• **Mieux orienter nos ressources vers le développement de nos clubs** et de nos instances régionales et départementales.

• **Réexaminer notre positionnement comme acteur dans la gestion des espaces itinéraires et sites de pratiques.**

ACTIONS

- Renforcer la dimension marketing de nos services pour développer nos partenariats
- Renforcer nos partenariats existants
- Développer les liens entre nos pôles et des partenaires publics et privés.
- Développer les services et le commerce en ligne
- Développer une stratégie de marque: créer la marque « CANOE-KAYAK FRANCE
- Mettre en place un fonds d'aide à la création de clubs - aide croisée Siège -CRCK-CDCK—
- Créer un fonds de développement pour les CRCK et CDCK
- Créer une centrale d'achats
- Mettre en place une branche FFCK sport et loisir - Etudier la possibilité de devenir gestionnaire de certains ESIN
- Développer les appels aux dons sur notre site internet-Créer le réseau des membres bienfaiteurs
- Définir et mettre en œuvre la convention d'objectif avec le ministère des sports

INDICATEURS

- Le service marketing est renforcé
- Le nombre de partenaires des pôles – les produits financiers
- La marque Canoë-kayak France est créée
- Un fonds de développement est créé pour les clubs, CDCK et CRCK
- Un fonds d'aide à la création des clubs est créé
- Une centrale d'achat est créée
- Une branche FFCK sport loisirs est créée
- Les appels aux dons sont proposés
- Le réseau des membres bienfaiteurs est créé et mis en valeur sur le site fédéral
- Le nombre de partenaires nationaux



A l'étude:

- L'organisation de nos services
- Les partenariats des pôles
- La marque CK France
- La centrale d'achat
- La branche FFCK sport loisir
- Les appels aux dons
- La boutique FFCK

Pour réalisation:

- La convention d'objectif avec le ministère
- Les conventions de partenariats existants, EDF et MAIF notamment
- L'organisation des services
- Le fonds de développement pour les CDCK et CRCK
- Le fonds d'aide à la création de clubs
- Le développement de nos partenariats

A l'étude:

- La branche FFCK sport loisir
- Pour réalisation:**
- La convention d'objectif avec le ministère
 - Les conventions de partenariats: EDF et MAIF notamment
 - Le développement de nos partenariats
 - La centrale d'achat
 - Les appels aux dons – le réseau des partenaires
 - Boutique FFCK: développement de l'offre de produits
 - La marque CK France

A l'étude:

- -
- Pour réalisation:**
- La branche FFCK sport loisir

A l'étude:

- -
- Pour réalisation:**
- La branche FFCK sport loisir

PRIORITES

• **Proposer des animations de qualité dans nos différentes disciplines sportives avec les objectifs suivants :**

Susciter l'envie et le plaisir de pratiquer / Augmenter le nombre de nos pratiquants et structures / Permettre l'accès de tous à une animation / Favoriser la polyvalence, les passerelles entre disciplines et les doubles projets / Fournir aux athlètes les moyens leur permettant d'objectiver leurs progrès—systèmes de classement- / Contribuer à l'identification, la préparation et la sélection de nos meilleurs athlètes et les préparer aux confrontations internationales / Favoriser la parité: ex équipages mixtes, canoë dames / Favoriser le développement de certaines disciplines et catégories: ex: la pratique féminine, le canoë dame, le paracanoë / Contribuer à renforcer l'identité de nos clubs, et de nos territoires qui se recomposent actuellement / Mieux prendre en compte les contraintes de la vie de nos clubs et la situation particulière de nos petits clubs / Etre vigilants sur les impacts économiques et environnementaux de nos animations, notamment au niveau des déplacements. Privilégier les solutions de proximité. / Veiller à la qualité de nos manifestations—formation des officiels, juges et gestionnaires de courses.

- Prendre en compte, soutenir le développement et valoriser l'ensemble de nos disciplines en évitant le clivage entre disciplines olympiques, paralympiques et les autres disciplines.
- **Elargir de façon effective notre positionnement:** Performance et haut niveau mais aussi loisir, sport santé et bien être. **Rééquilibrer notre investissement en faveur du loisir** à la hauteur des enjeux de développement qu'il représente.
- **S'ouvrir aux pratiques nouvelles** et conserver le leadership sur les sports de pagaie et l'eau vive.
- **Proposer un calendrier de manifestations nationales et internationales cohérent** au regard des stratégies de développement de nos disciplines et de nos territoires.
- **Prendre en compte les nouvelles sociabilités numériques** dans l'organisation de nos animations.
- **Mieux identifier, mesurer, l'impact économique de nos animations** sur nos territoires.
- **Soutenir les clubs organisateurs.**

ACTIONS

- Réaffirmer le rôle des commissions comme forces de propositions dans la déclinaison de ces orientations dans leurs animations : Etat des lieux de l'animation —définition des axes stratégiques— projet d'animation et de formations—indicateurs et tableaux de bord permettant d'assurer le suivi et l'évaluation des résultats.
- Proposer des animations sportives doivent s'adresser à tous les niveaux—du débutant à l'athlète de haut niveau—en veillant à la bonne articulation entre les animations locales, départementales, régionales et les animations inter-régionales et nationales.
- Porter une attention particulière aux ANIMATIONS JEUNES.
- Etudier la possibilité de développer les outils facilitant les nouvelles formes de sociabilité—Notion de groupes coopératifs pour partager des sorties et des activités —, pour dynamiser les pratiques de loisir et capter de nouveaux licenciés-.
- Mettre fin à l'affichage d'un clivage entre disciplines olympiques et autres disciplines sur le site internet fédéral.
- Créer une commission nationale d'activités loisirs, et engager une véritable politique de développement de l'offre dans ce domaine.
- Proposer un calendrier d'animation loisir jeunes - regroupements, stages d'été.
- Favoriser le développement des commissions loisir et sports santé au sein de nos CDCK et CRCK et leur mise en réseau.
- Poursuivre les actions en faveur du développement du sport santé—comités pagaie santé, calendrier, animations. Prendre en compte la possibilité de développer les nouvelles disciplines dans nos animations: ex: kayak Slalom Cross—SUP...— raft.
- Etudier l'impact économique de nos manifestations sur nos territoires afin d'objectiver leur importance économique
- Créer un pôle d'expertise sur la gestion des événements sportifs pour soutenir les organisateurs.
- Travailler avec le conseil des territoires et du développement sur le calendrier des manifestations nationales et internationales pour une visibilité à long terme.
- Valoriser nos clubs organisateurs

INDICATEURS

- Une commission nationale jeune est mise en place
- La stratégie fédérale en matière d'animation jeunes est définie
- Une commission loisir est mise en place et un calendrier loisir est proposé pour tous les publics
- Nos animations intègrent les nouvelles disciplines
- Un pôle d'expertise sur la gestion des animations est créé
- Les commissions disposent d'un projet et d'indicateurs de pilotage
- Le réseau des comités pagaie santé se structure – un calendrier des animations sport santé est proposé
- Un label est créé pour distinguer les clubs organisateurs

2017

2018

2019

2020

A l'étude:

- La dénomination «FFCK et sports de pagaie»
- La politique d'animation jeunes
- La politique d'animation loisir
- La structuration des activités: kayak extrême – SUP – Raft –
- La structuration de l'offre sport bien être et santé
- Le pôle d'expertise pour nos animations

Pour réalisation:

- Mettre fin à l'affichage du clivage disciplines olympiques et autres disciplines sur notre site.
- La création d'une «numérique»
- La commission nationale jeunes
- La commission nationale sport loisir
- Le calendrier loisir pour tous les publics sur les 3 milieux
- Le développement qualitatif de l'offre d'animation dans nos différentes disciplines et activités—Audit sur les compétitions nationales -

A l'étude:

- La régulation de la politique d'animation jeunes
- La régulation de la politique d'animation loisir
- Créer des événements multidisciplines

Pour réalisation:

- La mise en place de l'animation jeunes
- Les plénières des commissions
- Le développement de la politique de l'offre dans le domaine du loisir
- La mise en place de grands événements loisir / santé tous publics
- La structuration des activités: kayak extrême – SUP – Raft –
- La structuration de l'offre sport bien être et santé
- La mise en place du pôle d'expertise pour nos animations
- Le développement qualitatif de l'offre d'animation dans nos différentes disciplines et activités—démarche qualité pour l'attribution, le suivi, l'organisation -

A l'étude:

- -
- Pour réalisation:**
- Poursuite et régulation des actions entreprises.

A l'étude:

- -
- Pour réalisation:**
- Poursuite et régulation des actions entreprises.

PRIORITES

- Accueillir le grand public
- Augmenter le nombre de nos adhérents, fidéliser nos adhérent(e)s,
- Développer les liens entre le siège et le pratiquant.
- Prendre en compte les nouvelles formes de sociabilité développées par les réseaux sociaux.
- Poursuivre et renforcer nos politiques sectorielles en veillant à leur mise en œuvre, leur suivi et leur évaluation:
 - ⇒ Les jeunes : veiller à la qualité de la formation de nos jeunes au sein de nos clubs et à proposer des animations cohérentes du niveau local au niveau national.
 - ⇒ Les féminines — mettre en œuvre, assurer le suivi et l'évaluation du plan fédéral de féminisation du canoë-kayak.
 - ⇒ Le handikayak— rendre nos pratiques accessibles à tous.
 - ⇒ Les pratiques adaptées aux déficiences mentales—sport adapté—
 - ⇒ Le sport insertion et la déclinaison du plan fédéral citoyen du sport.
 - ⇒ Le sport santé et bien-être —développer la pratique à des fins préventives ou pour les personnes atteintes de pathologies chroniques non transmissibles—cf Plan national du sport bien être -
- Prendre en compte la diversité des motivations de nos publics tout en permettant à chacun d'atteindre son plus haut niveau de pratique.
- Renforcer notre positionnement au niveau scolaire et universitaire

ACTIONS

- Mettre en place la prise de licence et le paiement de la licence en ligne et développer des stratégies de fidélisation
- Améliorer le lien entre les pratiquants non licenciés et les clubs— Enrichir le service trouver un club—
- Réexaminer notre politique en matière de titres fédéraux
- Proposer une offre d'animation adaptée à la variété de nos publics et de leurs motivations.
- Poursuivre et élargir notre politique d'appel à projets afin de favoriser le développement de l'accueil de tous les publics—ex Handikayak - sport insertion—Sport adapté—sport santé-
- Développer les outils facilitant les nouvelles formes de sociabilité numériques en référence à la tribu FFCK - pour l'échange des sorties, regroupements.
- Renforcer nos liens avec la FF sport adapté et la FF handisport pour coordonner nos actions.
- Renforcer notre présence en milieu scolaire et universitaire
- Poursuivre la mise en œuvre des plans fédéraux : plan de féminisation – plan citoyen du sport

INDICATEURS

- Le nombre d'adhérent et d'adhérentes – le taux de renouvellement – le pourcentage de féminines - par catégories d'âges.
- Les adhérents peuvent prendre et régler leur licence en ligne.
- Des stratégies de fidélisation sont mises en place.
- Une nouvelle politique d'adhésion est proposée.
- Des animations sont proposées au regard des différentes motivations de nos pratiquants: sport – sport loisir – sport bien-être-santé – .
- L'organisation de championnats académiques et nationaux scolaires et universitaires / Les sections sportives scolaires et universitaires.
- L'accueil des scolaires au sein des clubs.
- L'existence d'outils numériques permettant la création de réseaux de pratiquants.



A l'étude:

- Les services en ligne pour les adhérents
- La prise de licence en ligne
- les outils de sociabilité numériques
- Notre politique en matière de titres fédéraux – licences -
- La visibilité de nos lieux de pratique par SIG et activités
- L'espace adhérent sur le site internet fédéral

Pour réalisation:

- Le développement de l'offre d'animation pour tous les publics et motivations

A l'étude:

- La prise de licence en ligne
- les outils de sociabilité numériques
- Notre politique en matière de titres fédéraux – licences -
- L'espace adhérent sur le site internet fédéral

Pour réalisation:

- Le développement des services en ligne pour les adhérents
- Le développement de l'offre d'animation pour tous les publics et motivations
- Création d'un SIG pour les licenciés et acteurs de l'eau

A l'étude:

- -

Pour réalisation:

- Poursuite et régulation des actions entreprises.

A l'étude:

- -

Pour réalisation:

- Poursuite et régulation des actions entreprises.

PRIORITES

La formation : « un enjeu majeur »

- **Former nos cadres – AMFPC-MFPC-, entraîneurs, dirigeants, officiels, juges et arbitres, gestionnaires de course.**
- **Développer la formation professionnelle—CQP, DE, BPJEPS..—** pour répondre aux besoins du secteur nautique et aux exigences d'excellence et de sécurité pour l'encadrement de nos activités.
- **Créer un institut national de formation.** INF.
- **Développer les formations d'entraîneur.**
- **Renforcer l'offre de formation spécifique** : santé, environnement, guide de randonnée etc.
- **Développer l'utilisation de l'outil «PAGAIES COULEURS»** pour l'enseignement et l'évaluation—technique, sécurité, environnement —.
- **Renforcer nos liens avec les universités et les établissements de formation** pour favoriser les passerelles et la prise en compte de nos activités dans les cursus, les diplômes et les concours.—formation initiale —.
- **Développer les partenariats en régions** avec les rectorats et les réseaux d'enseignants d'EPS spécialistes de notre discipline afin de développer la formation continue des enseignants d'EPS.
- **Augmenter le nombre féminines formées** à l'encadrement de nos activités.

ACTIONS

- Réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité sur mise en place d'un institut national de formation en canoë-kayak. –INF-
- Développer les outils pédagogiques—plateforme de formation en ligne—mallettes pédagogiques— publications—
- Accompagner le projet d'édition d'un ouvrage sur la pratique du canoë-kayak en milieu scolaire.
- Renforcer l'offre de formation spécifique dans le cadre du plan national de formation—PNF- :
 - ⇒ Le loisir et la randonnée—Guide de randonnée mer—rivière—eau calme—/
 - ⇒ Le sport santé—coach santé—/ handikayak / sport adapté- /
 - ⇒ formation à l'environnement—LEMA—et aux équipements
 - ⇒ / Formations à la sécurité
 - ⇒ La formation de nos officiels et de nos organisateurs et gestionnaires de manifestations
- Développer les formations sur les nouveaux supports—ex: SUP-
- Accompagner le déploiement des formations d'entraîneur dans les régions : objectif un club engagé dans les animations régionales et nationales= un entraîneur.
- Poursuivre le développement des formations professionnelles - CQP —DE—BPJEPS-
- Réaliser un bilan de l'utilisation de l'outil «pagaies couleurs» afin de dégager des axes stratégiques pour son développement au sein de nos clubs mais aussi de nos membres agréés et en milieu scolaire.
- Mettre en place des conventions de partenariat avec les universités. Faire vivre le réseau des enseignants en STAPS.
- Réexaminer le label EFCK afin de renforcer sa dimension pédagogique en lien avec la commission enseignement formation.
- Identifier le réseau des enseignants d'EPS spécialistes de nos disciplines dans les régions pour favoriser le développement de la formation continue.

INDICATEURS

- La création de l'institut national de formation
- Le nombre d'entraîneurs formés dans les différentes disciplines
- Les formations spécifiques proposées: sport santé, guide de randonnée, formations spécifiques aux supports – stand-up, raft –
- L'utilisation de l'outil pagaie couleur dans les clubs, les membres conventionnés et agréés – nombre de sessions – nombre de certificateurs – nombre de titulaires -
- Les conventions avec les universités et établissements d'enseignement et de formation
- Le nombre de sessions de formations proposées – d'officiels, de juges, de gestionnaires de course et de manifestation formés
- Le plan national de formation
- Bilan quantitatif et qualitatif des formations proposées- Le nombre de cadres féminines formées -
- Le label EFCK est redéfini

2017

2018

2019

2020

A l'étude:

Structuration fédérale :

- L'organisation du service formation de la Fédération
- L'institut national de formation—INF-
- La stratégie de développement des liens avec les diplômes professionnels
- L'extension du rôle des CREF
- Les statuts de la CNEF
- L'accessibilité des informations relatives aux formations sur le site fédéral

Formations et Contenus de formation :

- Le diagnostic de l'outil pagaies couleurs
- Les formations: Dirigeants, Sport santé, Loisir, Guide, Supports
- L'efficacité du tutorat dans nos formations
- La stratégie des produits de formation / certification envers les structures agréées
- Les équivalences entre les diplômes fédéraux (PC, MFPC, Guide, EF 1, EF 2) et d'Etat (BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS).

Conventions et relations externes :

- Les passerelles avec le milieu scolaire (section sportives, etc) et universitaire (STAPS).
- La place de l'activité CK au sein des universités
- Prospecter pour la mise en œuvre de nouvelles conventions (USEP / Ministère Agriculture).
- Structurer une formation de continue pour les enseignants du premier et second degré (PAF, USEP, UNSS) et ETAPS.

A l'étude:

Structuration fédérale :

- L'institut national de formation—INF-
- L'extension du rôle des CREF

Formations et Contenus de formation :

- Les axes de simplification et d'efficacité du dispositif pagaies couleurs
- Le développement des outils de formation – plateforme de formation à distance –
- La création équivalences entre les diplômes fédéraux (PC, MFPC, Guide, EF 1, EF 2) et d'Etat (BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS).
- L'entraîneur fédéral et le DEJEPS, les formations nationales continues (réseaux de CTF, entraîneurs, formateurs...), les formations professionnelles organisées par les CRCK.

Conventions et relations externes :

- Les nouvelles conventions

A l'étude:

Structuration fédérale :

- -
- Formations et Contenus de formation :**
- Les nouvelles publications CK en direction du MEN (éditions EPS)
 - Les nouveaux produits (pack, label, etc) - à tester
- Conventions et relations externes :**
- Les nouvelles conventions

A l'étude:

Structuration fédérale :

- -
- Formations et Contenus de formation :**
- -
- Conventions et relations externes :**
- -

2017

2018

2019

2020

Pour réalisation:

Structuration fédérale :

-

Formations et Contenus de formation :

- La mise en œuvre du plan de féminisation pour augmenter le nombre de filles entrant en formation.
- La meilleure adaptation aux publics (sensibilisation handi)
- La réédition du Memento de la monitrice et du moniteur
- Le déploiement des formations d'entraîneur sur l'ensemble des régions (lien avec les SHN) - Formation continue / formation certificative

Conventions et relations externes :

- Le développement des liens avec le secteur scolaire et universitaire par la production d'un ouvrage en didactique de l'activité
- Le suivi des conventions (MEN / Glénans / UNSS) et l'écriture des annexes opérationnelles.
- Le développement des liens structurels entre les qualifications du MJS et du MEN.

Pour réalisation:

Structuration fédérale :

- La pérennisation de la structure du service formation de la FFCK
- La rénovation du vadémécum des CREF

Formations et Contenus de formation :

- Le développement et l'élargissement de l'offre de formation
- La mise en œuvre du plan de formation
- La poursuite du déploiement des formations d'entraîneurs.
- Le déploiement des formations: Sport santé, dirigeants
- Développer la VAE (MFPC, CQP)
- La mise en place et le suivi du plan citoyen dans l'ensemble des formations.
- La structuration d'une offre de formation Loisir / certification en lien avec les nouvelles pratiques
- La mise en œuvre d'une stratégie des produits de formation / certification dans le domaine du loisir envers structures agréées
- La structuration du diplôme de Guide pour le loisir et la randonnée (lien avec les diplômes professionnels)

Conventions et relations externes :

- L'intégration du kayak au guide sports de nature (UCPA / MEN)
- L'accentuation des liens avec les diplômes professionnels
- La publication de l'ouvrage «le CK, de l'école aux associations»
- La formation de continue pour les enseignants du premier et second degré et les ETAPS.
- L'extension des liens avec le secteur scolaire et universitaire (développer un réseau d'experts / ressources).
- La réalisation de passerelles avec le milieu scolaire (section sportives, etc) et universitaire (STAPS).

Pour réalisation:

Structuration fédérale :

La présentation du plan structurel et opérationnel de l'INF
L'extension du rôle des CREF

Formations et Contenus de formation :

- Le développement et l'élargissement de l'offre de formation
- La mise en œuvre du plan de formation
- La mise en place de la plateforme de formation à distance
- La mise en place du nouveau développement de l'outil pagaies couleurs
- Le suivi du plan citoyen dans l'ensemble des formations
- Le lancement de nouveaux produits de formation / certification, labels en direction des clubs, des membres agréés et conventionnés.
- Le déploiement des formations de guide
- Conventions et relations externes :
- Le déploiement du guide sports de nature kayak (UCPA / MEN) - Communication auprès des rectorats et formation auprès des enseignants.
- La réunion du réseau d'experts identifiés
- La validation des passerelles avec le milieu scolaire (section sportives, etc) et universitaire (STAPS).
- L'accentuation du déploiement des formations de continue pour les enseignants du premier et second degré (PAF, USEP, UNSS) mais également auprès des collectivités territoriales pour les ETAPS.
- Le suivi opérationnel des conventions en cours (MEN, MJS, UNSS, USEP, Ministère Agriculture).
- La création équivalences entre les diplômes fédéraux (PC, MFPC, Guide, EF 1, EF 2) et les diplômes d'Etat (BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS).

Pour réalisation:

Structuration fédérale :

La mise en place de l'Institut National de Formation—INF
Formations et Contenus de formation :

- Le développement et l'élargissement de l'offre de formation
- Le développement de l'outil pagaie couleurs au sein des clubs, des membres agréés et conventionnés et lors des animations
- La mise en œuvre du plan de formation
- Le développement des supports de formation à distance
- Le confortement des nouveaux produits (pack, label, etc) en direction des clubs, des membres agréés et conventionnés.
- Le confortement de la formation guide
- Le suivi du plan citoyen dans l'ensemble des formations
- Conventions et relations externes :**
- Le suivi opérationnel des conventions en cours (MEN, MJS, UNSS, USEP, Ministère Agriculture).
- La réunion du réseau d'experts identifiés
- Le déploiement des passerelles avec le milieu scolaire (section sportives, etc) et universitaire (STAPS).
- La poursuite de la formation continue (premier et second degré, collectivités territoriales ETAPS).
- La création équivalences entre les diplômes fédéraux (PC, MFPC, Guide, EF 1, EF 2) et les diplômes d'Etat (BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS).

PRIORITES

- Contribuer à notre rayonnement au plan national et international.
- Conforter le rôle et la place de la FFCK au sein des instances nationales et internationales.
- Renforcer nos partenariats avec les autres fédérations
- Identifier, mettre en place, faire vivre nos réseaux et nos partenariats
- Identifier et faire vivre notre réseau de pratiquants et cadres techniques, dans les services Jeunesse et Sports, les collectivités territoriales et le monde de l'entreprise.
- Renforcer notre présence au sein du corps arbitral au niveau international.

ACTIONS

- Etre représenté au CNOSF.
- Proposer des candidatures françaises dans les instances nationales et internationales -Ex: Agence de l'eau / Fédération européenne de canoë-kayak / Fédération internationale de canoë-kayak— .
- Reconduire ou créer les conventions de partenariats avec les autres fédérations—ex: handikayak, et paracanoë avec la FFhandisport / sport adapté—déficiences mentales—avec la FF de sport adapté / les autres fédérations de sport nature et les fédérations du nautisme / Les fédérations du sport scolaire et universitaire.
- Assurer la présence de nos officiels sur les manifestations internationales.
- Identifier les convergences d'intérêt avec nos partenaires pour conduire des actions communes.
- Identifier nos réseaux, les faire vivre, les valoriser lors de nos manifestations: Réseau de nos élus / des anciens athlètes et dirigeants— conforter les relations avec l'amicale des anciens internationaux de canoë-kayak / Réseau des membres bienfaiteurs.
- Renforcer nos partenariats avec les établissements nationaux et régionaux—INSEP—CREPS—Pôle national de ressource des sports nature etc.
- Mettre en place avec les régions un calendrier de manifestations internationales avec une visibilité et une stratégie à long terme.
- Organiser tous les réseaux de pratiquants CK et favoriser les échanges d'idées pour construire nos projets
- Mise en place d'un outil de gestion des relations permettant d'assurer la cohérence de la relation de la fédération avec ses partenaires et ses réseaux.

INDICATEURS

- Notre présence dans les instances nationales et internationales
- Nos officiels sur les compétitions internationales
- Les conventions de partenariat avec les autres fédérations
- Nos réseaux sont identifiés et mobilisés



2017

2018

2019

2020

A l'étude:

- La stratégie de représentation dans les instances nationales et internationales
- Les partenaires des usagers de l'eau

Pour réalisation:

- Notre représentation au conseil d'administration du CNOSF
- La nomination de nos officiels sur les compétitions internationales
- Notre représentation au sein des instances de l'eau et des conseils maritimes de façade

A l'étude:

- Les partenaires des usagers de l'eau

Pour réalisation:

- La nomination de nos officiels sur les compétitions internationales
- Notre représentation au sein des instances de l'eau et des conseils maritimes de façade
- Les partenaires des usagers de l'eau

A l'étude:

- -

Pour réalisation:

- Poursuite et régulation des actions entreprises.

A l'étude:

- -

Pour réalisation:

- Poursuite et régulation des actions entreprises.

AG 8 AVRIL 2011

PRIORITES

- **Installer durablement la France dans les meilleures nations mondiales du canoë-kayak.**
- **Viser l'excellence de nos résultats dans toutes nos disciplines.**
- **Accompagner et soutenir le projet de vie de nos athlètes et de nos entraîneurs.**
- **Maintenir un haut niveau d'exigence dans la qualité des dispositifs d'accompagnement de nos athlètes** dans leur projet sportif, professionnel, personnel et leur suivi médical réglementaire.
- **Evoluer du parcours d'excellence sportive—PES- au Projet de Performance Fédéral—PPF pour 2017-2024** en bâtissant, d'une part, un programme d'accession respectueux des spécificités des territoires et des disciplines et, d'autre part, un programme d'excellence permettant à nos athlètes d'obtenir les meilleurs résultats à l'occasion des grandes compétitions internationales de référence.
- **Mettre en place des stratégies de développement spécifiques**
 - ⇒ à certaines disciplines, catégories ou épreuves: ex: —haut niveau féminin—canoë dame
 - ⇒ Pour les nouvelles disciplines olympiques et paralympiques: ex: C1D en slalom—paracanoë et pour les disciplines à fort potentiel de résultats.
- **Accompagner la candidature de Paris et de la France à l'organisation des JO de 2024.** En cas de succès, adapter notre projet fédéral pour la réussite de ce projet au plan de l'organisation de cet événement, de nos résultats, et de notre développement.
- **Soutenir le maintien d'une épreuve de C2 dans les épreuves olympiques de slalom— ex: C2 mixte -**
- **Intégrer la mise en exploitation du site de Vaires-Sur-Marne** dans l'organisation de notre PPF—projet de performance fédéral-
- **Accompagner les régions dans la définition et la mise en œuvre de leurs PPF**, notamment les nouvelles régions ainsi que les régions et collectivités d'outre-mer.

ACTIONS

- Définir le Projet de Performance Fédéral —PPF— 2017-2024. Ce PPF comprend 2 programmes :
 - ⇒ le programme d'accession au sport de haut niveau (détection et perfectionnement) ; listes espoirs et sportifs régionaux.
 - ⇒ le programme d'excellence sportive—listes haut niveau et collectifs France-.
- Veiller à l'intégration du site de Vaires-Sur-Marne au sein de notre PPF.
- Renforcer nos partenariats (universités, INSEP, entreprises) sur les questions relatives à la recherche dans le domaine de la performance et des outils de la performance: conventions—propositions de thématiques de recherches -.
- Le PPF, les règlements sportifs, les animations, devront prendre en compte la nécessité de mettre en place des stratégies de développement spécifiques au paracanoë aux féminines, et au canoë dames notamment.
- Accompagner les régions dans l'élaboration de leur programme d'excellence sportive—structures et dispositifs—en prenant en compte les situations particulières des nouvelles régions et des régions et collectivités d'outre-mer.
- Identifier en lien avec les Comités Régionaux, les structures d'accès au haut niveau et les accompagner dans la mise en place du PPF sur l'ensemble du territoire en tenant compte des spécificités, des pratiques, et des projets de développement.
- Mettre en place une réelle collaboration entre l'ensemble des acteurs contribuant, directement ou indirectement, à la très haute performance de nos athlètes. (Commissions d'activités, comités régionaux et départementaux, clubs, structures d'entraînements, entraîneurs nationaux et de clubs, etc.).
- S'associer aux actions entreprises par le comité d'organisation pour la candidature de Paris et de la France aux JO de 2024. Définir un projet spécifique pour l'accueil de ces jeux en cas de succès.

INDICATEURS

- Le PPF est défini et organisé sur nos territoires
- Nos résultats dans toutes les disciplines dans les compétitions de référence
- Le site de Vaires-Sur-Marne est clairement identifié dans le PPF
- Le nombre d'athlètes en liste / Les résultats aux tests PES et de sélection
- Une cellule d'innovation technologique est créée
- Un projet Paris 2024 est élaboré en cas de succès de la candidature



2017

A l'étude:

- Le projet de Performance Sportive – PPF –

Pour réalisation:

- Le projet de Performance Sportive – PPF –
- L'accompagnement des régions dans la mise en œuvre de leur PPF
- L'accompagnement de la candidature de Paris et de la France pour les Jeux de 2024

2018

A l'étude:

- En cas de réussite de la candidature aux jeux: Le projet fédéral Paris 2024.

Pour réalisation:

- L'accompagnement des régions dans la mise en œuvre de leur PPF
- La mise en œuvre du PPF
- La mise en œuvre du Projet fédéral Paris 2024

2019

A l'étude:

- -

Pour réalisation:

- Poursuite et régulation des actions entreprises.

2020

A l'étude:

- -

Pour réalisation:

- Poursuite et régulation des actions entreprises.

AG 8 AVRIL 2011